



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7979

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

Texte de la réponse

Conformément à la lettre du Premier ministre en date du 17 mai 2012 adressée à l'ensemble des ministres et ministres délégués et relative aux effectifs des cabinets ministériels, celui du cabinet « enseignement supérieur et recherche » est de 15. La liste nominative des membres du cabinet peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/genevieve-fioraso/cabinet>.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7979

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5869

Réponse publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3072